



Compte-rendu de réunions tenue le mercredi 07 mars 2018 à 10 H45 au siège de la ligue, 1 rue colonel Chambonnet. 69500 BRON

Projet associatif AURA 2024

Présents CASTANO Jean - CHANTEREAU Claude - COMYN Jean-Christophe - PIERRE Yves

Assistent BOUCHET Bérangère - CHANTEREAU Patricia - CHIORINO Laure – LOUVEL Laurent - PERON Roger –

En préambule, Yves PIERRE précise que la situation à ce jour est la suivante :

Les indicateurs de progression ont été établis et sont désormais validés.

La prochaine réunion du groupe de travail et de définir les objectifs à établir sur la base de ces indicateurs.

Un « catalogue d'outils de développement » a également été établi à proposer aux clubs.

La réunion de ce jour vise à débattre sur les modes de fonctionnement que nous devons adopter pour que notre plan d'actions soit facilement recevable et applicable par nos clubs.

1. La base de départ

Les indicateurs approuvés sont autant quantitatifs que qualitatifs, ceci afin d'avoir des outils de mesure convergents pour évaluer les « zones à soigner ».

Laurent LOUVEL a proposé une grille d'évolution annuelle. Yves PIERRE souhaite qu'elle ne soit pas publiée et que seules les quantités envisagées au terme du projet apparaissent. En effet, nous savons qu'il y a des « hauts et bas » qui sont totalement indépendants de nos actions (par exemple les Jeux Olympiques peuvent augmenter l'attrait du public pour telle ou telle activité...) et il est plus sage de garder seulement l'objectif final dans le viseur.

Yves PIERRE a établi un tableau de classement des associations de TT en « familles » à partir de leur nombre de licenciés traditionnels dont il ressort que près des 4/5^{ème} des clubs se situent entre 10 et 30 licenciés. Un débat s'engage sur l'importance à accorder aux licences promotionnelles dont il est parfois difficile de savoir s'il s'agit de pratiquants réellement présents dans le club.

A l'issue des échanges, il ressort que la grille de classement n'est pas une référence fixe et inamovible et qu'en fonction des informations fournies par les clubs intéressés, le nombre de licences promos pourra s'inscrire dans une autre « famille » que celle de référence liée au nombre de licences traditionnelles.

2. Des actions « clés en mains » pour qui et pour quoi faire ?

Yves PIERRE a établi un catalogue d'actions à proposer aux clubs en essayant de définir celles qui sont « basiques » et peuvent être mises en application dans n'importe quel club et celles qui sont plus « évoluées » et concernent des clubs plus structurés.

Le principe est de diversifier les actions en fonction des besoins de chaque club sur la base d'une boîte à outils modulable. Plus on monte en niveau de complexité dans les actions pour des clubs de plus en plus structurés, plus les actions sont « individualisées ».

Dans cette optique, il convient de réaliser des fiches actions types à proposer aux clubs.

- Il y aura quelques fiches « basiques » qui seront à adapter, modifier, compléter en fonction des demandes des clubs et de leur positionnement. Pour disposer d'un catalogue le plus complet possible, il est sans doute bon de regarder autour de soi ce qui se fait dans les clubs et comités.
- Pour les clubs déjà bien avancés, la base du développement repose sur un réseau de relations et une bonne pratique des différents choix de partenariat. A ce niveau, le soutien ne se fera plus sur la base d'une fiche action type mais sur des conseils très ciblés.

Cette présentation terminée, le débat est lancé. Il ressort :

- Le fait de proposer des actions « clés en mains » ne suffit pas. Il est nécessaire de prévoir l'accompagnement des responsables de clubs.
- Le problème est de faire « coller » les catégories de clubs avec les actions. Par exemple, un club peut avoir une structure relationnelle efficace avec des sponsors en interne mais n'avoir que peu de licenciés car ne participant pas au forum des associations locales en raison d'un défaut d'entraîneur ou de créneaux pour recevoir des débutants. Dans quelle famille sera ce club ? Il faudra donc bien faire

l'analyse préalable de la situation du club avant de formuler une réponse, sous peine d'apporter une réponse type tout à fait inadaptée du style « participez au forum des associations » pour le cas évoqué.

- Les fiches actions seront génériques. Il est peut-être préférable de soigner la définition de la demande par les clubs afin que ceux-ci puissent formuler des demandes précises. A partir des éléments reçus, nous adapterons les fiches. Il s'agit bien d'être le plus efficace possible, pas seulement de fournir un catalogue. Dans le portail FFTT, il existe un menu « espace fédéral » où l'on trouve déjà des fiches à l'usage de tous les encadrants de l'activité : dirigeants, techniciens, arbitres. On peut s'inspirer de ces modèles pour construire une base d'information sur le site AURA.
- Les demandes doivent arriver sur une personne ressource en mesure de faire le travail d'affinage du besoin et qui devra également voir quelle(s) fiche(s) répond(ent) le mieux à la demande exprimée, ou encore quel sera le responsable qui sera en mesure d'apporter la réponse adaptée.
- Comment augmenter le nombre de licences traditionnelles (ou au moins le stabiliser) ? C'est un axe majeur et il faut convaincre les clubs de son intérêt pour la discipline. Cela nécessite de les rencontrer et d'échanger avec les responsables.
- Toute cette organisation va nécessiter une concertation avec les comités départementaux pour la mise en place des réunions et actions.

3. Comment s'en occuper ? Quelle organisation ?

Il est indispensable d'aller sur le terrain à la rencontre des clubs. Yves PIERRE propose que soient proposées des réunions en fin de cette saison sur le thème « préparez votre rentrée 2018 ».

La première étape sera la présentation du dispositif aux présidents lors de la réunion du 21 avril prochain.

Si les principes exposés ci-avant sont maintenus, il conviendra

- De définir des zones géographiques de réunion des clubs (qui peuvent être différentes des territoires des comités au sens strict)
- D'établir un calendrier des réunions de rencontres de clubs
- De proposer un ou des thèmes pour ces réunions, le mieux adapté étant effectivement celui proposé par Yves PIERRE.

Yves PIERRE assurera la présentation du projet lors de la réunion des présidents. Il souhaite que soient préparées une ou deux fiches type pour présentation.

Séance levée à 12 H30